# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

# V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de paroisse
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé au à pied)
Plantation en vase
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Épidémie commerciale
Récolte dans les lisières boisées (décisions libres)

N.B. Les interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (occupe essence compagne prédominante)
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — (occupe essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation épinette noire)
— — (plantation épinette blanche)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette gris)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — (occupe essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — (le pin blanc occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (occupe essence compagne prédominante)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (occupe essence compagne prédominante)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — (occupe essence compagne prédominante)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (occupe essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (occupe essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (occupe essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à pruche
— — (plantation épinette blanche)
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau jaune
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peuplier
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
Peuplier à épinette rouge
Frênaie rouge résineuse
Mélangé à feuillus tolérants
— — à pin blanc
— — à pin rouge
Mélangé à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Peuplier
— — d'essences intolérantes
— — à feuillus tolérants
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
Frênaie
Frênaie rouge
Érablière
— — à bouleau blanc
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Dunes

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en ombrage
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus quelques tiges
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

### DÉFOLIATION

⊖ 0-50%  ⊕ 50-100%

### ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

| CLASSES | TIGES DE |
|---|---|
| 10 (ans) | 0-50 (ans) |
| 30 " | 51-90 " |
| 50 " | 91-140 " |
| 70 " | 141-190 " |
| 90 " | 191-240 " |
| 100 " | 241-300 " |
| 150 " | 301-400 " |
| 200 " | 401 et plus |

FORÊT ÉTAGÉE

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30 (ans) | 30-70 (ans) |
| 80-30 " | 30-80 " |
| 90-30 " | 30-90 " |
| 100-30 " | 30-100 " |
| 110-30 " | 30-110 " |
| 120-30 " | 30-120 " |

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplement irrégulier, inégal en âge, ayant des tiges ainsi C<150 cm.
Vieilleuse irrégulière: Peuplement irrégulier, inégal en âge, ayant des tiges ainsi C≥150 cm.

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE |
|---|---|
| Légère | 0 à 30% |
| Moyenne | 31 à 60% |
| Forte | 61 à 80% |
| Abrupte | 81 % et plus |

N.B. Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

### SYMBOLES CARTO.

| | |
|---|---|
| Nulle | 0 |
| Faible | 1 |
| Moyenne | 2 |
| Forte | 3 |

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C5 cd 50 H ⊖
— — — densité
— — — classe de pente
— — — classe d'âge
— — — perturbation
— — — classe de hauteur
— — — essence dominante
— — — sous groupe d'essences
— — — groupement d'essences

R C5 cd 90 D
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— densité
— type de couvert

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ / HAUTEUR | 1 (0m-7m) | 2 (7m-13m) | 3 (13m-16m) | 4 (16m-19m) | 5 (19m-22m) | 6 (22m+) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B — 80% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C — 60% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D — 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: BLAIS ET MOI, LOISIELE ET ASS.
SIGNATURE: Claude Blais
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 3
Unité de gestion: 33
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 4*
000°09'04"
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 32500*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 12900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 3121*
Région écologique: 86*
M.R.C. 395 CHARLEVOIX *

*: Signifie que le composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Les bâtis 1991 ont été mis à jour en utilisant l'image Landsat "Thematic Mapper" du 19 septembre 1991

Compt. for.: 7108-7410-7716-8000-8317-8609-8904-9502-5023-5540 6000-6503-7011

A jour: avril 1995

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1982-1983; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/4/82
Déclinaison magnétique: 19° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

### TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 21-M-14 S.E. | 21-M-15 S.O. | 21-M-15 S.E. | 21-M-16 S.O. |
| | N.E. | N.O. | N.O. |
| 21-M-11 | 21-M-10 | | 21-M-9 |
| S.E. | S.O. | S.E. | S.O. |
| | N.E. | N.O. | N.E. |
| 21-M-6 | 21-M-7 | | 21-M-8 |

# 21 M/10 N.E.

2